



Commune de Lamotte-Warfusée

Communauté de Communes du Val de Somme

Mairie de Lamotte-Warfusée
3 rue Ulphy Cottinet
80800 Lamotte-Warfusée
Tél./Fax : 03.22.42.31.50

Mail : mairiedelamottewarfusee@orange.fr

Retrouvez tous les renseignements sur le site Internet de la Commune :

<http://www.lamottewarfusee.fr/>

À vos agendas ! Programme des manifestations de mars à mai 2022

Mars

Mercredi 9 : Ouverture des inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2022 : Plus de renseignements en mairie et sur le site Internet de la Commune : www.lamottewarfusee.fr

Mardi 19 : Séance « Bébés Lecteurs » : Davantage de renseignements sur le site Internet de la Commune.

Avril

Dimanche 3: Réderie de Printemps : Le Comité des fêtes, l'ASLW et « Les jardins lamottais » organisent la traditionnelle réderie de printemps. **Un tract d'inscription a été distribué dans vos boîtes aux lettres. Plus de renseignement : 07.49.85.92.29**

Mardi 5 : Séance « Bébés Lecteurs » : Davantage de renseignements sur le site Internet de la Commune.

Dimanche 10 : Elections présidentielles 2022 : 1er tour : Salle CPI le bureau sera ouvert de 8h à 19h

Lundi 18 : « La Chasse aux œufs » : À vos paniers ! Le Comité des fêtes propose une chasse aux œufs pour tous les enfants du village. **Rendez-vous à 10 h 30 devant la Mairie.**

Dimanche 24 : Elections présidentielles 2022 : 2d tour Salle CPI le bureau sera ouvert de 8h à 19h

Mai

Dimanche 8 : Commémoration du 8 mai 1945 suivant le contexte sanitaire, le Conseil vous invite à la cérémonie de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale **le dimanche 8 mai 2022** :

⇒ 10 h 30 Rassemblement sur la place de la mairie.

⇒ 10 h 45 Dépôt de gerbe aux deux monuments.

⇒ 11 h 15 Vin d'honneur, salle « le Santerre » (suivant le contexte sanitaire)

Mardi 17 : Séance « Bébés Lecteurs » : Davantage de renseignements sur le site Internet de la Commune.

Zoom sur les élections 2022 :

L'année 2022 est une année de refonte des cartes électorales. Les nouvelles cartes sont à votre disposition soit (en mairie aux jours et heures de permanences), soit directement au bureau de vote lors des élections Présidentielles .

Procurations : vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- ♦ En ligne sur le site maprocuration.gouv.fr,
- ♦ En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité où l'électeur remplit un formulaire.

Plus de renseignements sur : www.service-public.fr



L'actu express des lamottais À suivre sur la Commune...



Fibre optique dans notre Commune

Suite à de nombreuses interrogations concernant ce dispositif, voici un petit rappel sur le sujet : La Communauté de Communes du Val de Somme a chargé Somme Numérique du déploiement de la fibre optique sur notre territoire.

Les étapes à connaître pour avoir la fibre :

1. Avant toute démarche, je vérifie mon éligibilité sur : www.covage.com
2. Si vous êtes éligible, vous choisissez votre fournisseur d'accès et l'abonnement qui vous convient le mieux.
3. C'est votre fournisseur d'accès qui se charge d'effectuer le raccordement. L'intervention se fait sur rendez-vous et dure environ une demi-journée.

Plus de renseignements en mairie ou sur le site Internet de l'intercommunalité : www.valdesomme.fr

Notre territoire en action :

**PROJET CITOYEN :
COLLECTE AU PROFIT DES ANIMAUX**
Organisée par les enfants du périscolaire

**COLLECTE DU LUNDI 28 FEVRIER
AU LUNDI 28 MARS**

Nous avons besoin de vous, nous recherchons :

On compte sur vous et votre générosité !

Produits à déposer au périscolaire, à l'école, à la salle de sport ou à la mairie de Lamotte-Warfusée

Projet citoyen réalisé par les enfants du périscolaire en partenariat avec la SPA de Picardieville

Face à la situation de guerre qui frappe depuis plusieurs jours la population ukrainienne, civils et militaires, l'Association des Maires et Elus du Val de Somme ainsi que les 33 communes du territoire appellent à la solidarité pour soutenir l'Ukraine

LES UKRAINIENS ONT BESOIN DE:

**DENTIFRICE - BROSSES À DENTS - SAVONS - GELS
DOUCHE - RASOIRS - MOUSSE À RASER
SERVIETTES HYGIÉNIQUES - COUCHES CULOTTE
LINGETTES - COMPRESSES HYDROPHILES
PANSEMENTS - LAMPES ÉLECTRIQUES OU DE
POCHE - PILES & RALLONGES - BOUGIES**



**DÉPÔT EN VOTRE MAIRIE JUSQU'AU 31 MARS
PRODUITS NEUFS UNIQUEMENT**

Vos dons seront acheminés par l'Association vers la Protection Civile de la Somme.

**Vous pouvez aussi envoyer un chèque à l'ordre de "Protection Civile"
et à l'adresse suivante :**

PROTECTION CIVILE
SOLIDARITÉ UKRAINE
TOUR ESSOR
14 RUE SCANDICCI
93500 PANTIN

A.I.M.E

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES MAIRES & ÉLUS DU VAL DE SOMME - 9 ALLÉE DU MOULIN - 80800 BRÉMONT SUR ANCRE - 04.75.85.03.53